

## ASPECTS DU PATRIMOINE CULTUREL AFRICAIN

### **I. Cadre conceptuel général**

Créée en tant qu'organisation continentale panafricaine unique en son genre, l'Union Africaine est chargée de conduire le processus d'intégration rapide et de développement durable de l'Afrique par la promotion de l'unité, de la solidarité, de la cohésion et de la coopération entre les peuples et les Etats africains, ainsi que par l'établissement d'un nouveau partenariat avec les autres régions du monde.

En vue de la réalisation de cet objectif, l'Union Africaine s'est dotée d'un certain nombre d'institutions dont le Centre de Recherche et de Documentation pour la Tradition Orale (CRDTO) de Niamey créé en 1968 par l'UNESCO qui va intégrer l'organigramme de l'Organisation de l'Unité Africaine (aujourd'hui Union Africaine) sous le nom de Centre d'Etudes Linguistiques et Historiques par Tradition Orale (CELHTO) en 1974.

Le centre est de nos jours une référence pour la collecte et l'exploitation des données de la tradition orale en Afrique en particulier et sur le patrimoine culturel en général. Il a pour, entre autres missions, de promouvoir les cultures africaines, d'élaborer un plan de sauvegarde du patrimoine africain, d'initier, concevoir et réaliser des programmes et des projets de développement culturel d'intérêt régional et/ou continental et de mobiliser l'appui technique et financier des partenaires à ces activités.

En ce qui concerne le patrimoine culturel africain, depuis quelques années, en raison des diverses tensions socio-politiques qui agitent l'Afrique, le patrimoine culturel des pays est de plus en plus menacé et la question de sa protection se pose davantage. C'est dans ce contexte que le CELHTO se propose d'organiser à son siège à Niamey, **du 23 au 25 juillet 2014**, un séminaire sur le thème : *Aspects du patrimoine culturel africain*.

Ce séminaire sera animé par un panel de chercheurs et de professionnels du patrimoine du Bénin, du Burkina Faso, de Cote d'Ivoire, du Niger, du Mali et du Togo.

### **II. Finalité**

Cet atelier vise à faire le tour d'horizon de la question de la conservation et de la valorisation du patrimoine culturel en Afrique en prenant exemple sur des cas précis du Bénin, de la Côte d'Ivoire, du Burkina Faso, du Niger et du Togo. La conférence s'adresse aux enseignants chercheurs et étudiants des universités du Niger, aux diplomates accrédités au Niger et à tous les publics intéressés par les questions de culture africaine.

### **III. Mesurabilité des retombées**

Ce projet qui mettra ensemble des chercheurs et professionnels de divers pays africains sera une occasion d'échanges d'expériences qui permettra de vulgariser les bonnes pratiques de protection et de promotion du patrimoine culturel et aussi de renforcer le maillage institutionnel autour du CELHTO pour la revivification de ses activités. Il donnera lieu à des discussions avec les institutions africaines en charge du patrimoine (Directions du patrimoine, écoles et centre de formation en patrimoine) pour des partenariats futurs.